

LES JEUNES ARBITRES

Commission Centrale d'Arbitrage

Commission centrale d'arbitrage janvier 2010





ETRE JEUNE et

ETRE ARBITRE



Les enjeux nationaux

- **Mettre en place un dispositif de détection des Jeunes Arbitres, et favoriser l'intégration de leurs actions dans leur parcours sportif**
- Objectif de fidélisation des jeunes dans la tranche d'âge 14/18 ans
- Objectif de détection de nouveaux arbitres
- Objectif de rajeunissement du corps arbitral
- En relation avec le parcours sportif des jeunes (arbitrer pour mieux régater)
- En relation avec l'UNSS et les Jeunes Officiels

Les engagements de la FFVoile, avec l'aide des CRA

- Détecter et fidéliser de jeunes arbitres
- Former les jeunes arbitres à leur fonction
- Motiver les jeunes à rester impliqués dans la vie des clubs par une autre forme de participation
- Créer une filière Jeunes Arbitres/Tuteurs/coordonnateurs
- Compenser les journées d'arbitrage dans le classement des coureurs
- Favoriser les échanges avec le sport scolaire

Notre attente quant au rôle des CRA dans le dispositif

- Rôle moteur et initiateur dans la mise en place et le suivi du dispositif de détection
- Dans chaque Ligue, mise en place coordonnée de l'action « Jeune Arbitre », selon recommandations de la CCA
- Mise en place d'un « Comité de pilotage » de l'action « Jeune Arbitre », comprenant au minimum un représentant:
 - Des arbitres (tuteurs)
 - Des parents
 - Des entraîneurs

Notre attente quant au rôle des CRA dans le dispositif

- Validation des tuteurs
- Création d'une base de données pour le suivi des jeunes arbitres
- Conseil et collaboration avec les commissions sportives régionales pour intégrer les actions des Jeunes Arbitres dans le calendrier des coureurs
- Collaboration locale avec l'UNSS, pour faciliter les échanges avec le sport scolaire

Les objectifs du Jeune Arbitre

- **Le Jeune Arbitre va arbitrer pour :**
 - Apprendre les règles ;
 - Savoir les appliquer
 - Les faire respecter ;
 - Se faire respecter ;
 - Rester indépendant
- **Le Jeune Arbitre peut être *membre du comité de course ou membre du jury.***

Organisation

- Il est fondamental de se rappeler qu'il doit occuper une fonction, et non suivre un cursus de qualification pour obtenir un diplôme.
- Il n'est pas souhaitable de reproduire le cursus de formation qualifiante pour les arbitres adultes.
- Par contre, si on se réfère au slogan « Arbitrer pour mieux régater », le Jeune Arbitre doit venir chercher des connaissances, des expériences, qui doivent être variées.
- La formation du Jeune Arbitre doit être générique, balayer l'ensemble des activités arbitrales, et non pas spécialisée dans une qualification

Le contenu

- Une journée commencée comme jeune jugeur, qui se poursuit sur le bateau mouilleur avant d'aller organiser les départs sur le bateau comité, puis juger sur l'eau avant de rentrer à terre instruire une réclamation est très certainement préférable à une journée complète sur un bateau comité, ou avec le jury.
- Le tuteur doit répondre aux attentes de chaque jeune arbitre, le laisser choisir selon ses envies, et adapter son action à chacun, en individualisant l'organisation de chaque journée.

Le tutorat

- **L'encadrement du « Jeune Arbitre » sera assuré par des Tuteurs Arbitres qui seront :**
 - **Qualifiés,**
 - **Volontaires**
 - **Et validés par la CRA**
- **Le Tuteur-Arbitre serait au choix de la CRA :**
 - **un des arbitres nommés par la CRA sur l'épreuve (CC, JU, UMP, JAU)**
 - **Un arbitre spécialement nommé pour être tuteur.**

Le tutorat

- **Chaque jeune arbitre aura un tuteur**
- **Le tuteur pourra confier le Jeune Arbitre à d'autres personnes.**
- **Le tuteur devra élaborer les moyens pédagogiques adaptés à chaque Jeune Arbitre (entretien, explications , mise en situation pratique ...)**

En résumé...

- Le dispositif doit permettre au Jeune Arbitre
 - **D'être acteur de sa formation**
 - **D'être actif dans sa formation**
- Le tuteur doit placer les motivations et les envies du Jeune Arbitre comme fil conducteur pour construire le programme de chaque journée d'arbitrage



Les passerelles avec l'UNSS

- Chaque Jeune Arbitre deviendra à sa demande Jeune Officiel UNSS, et se verra attribuer le niveau correspondant à ses résultats au test (niveau départemental, académique, ou national)
- Chaque Jeune Officiel UNSS ayant validé le niveau académique deviendra à sa demande Jeune Arbitre FFVoile, et se verra attribuer le niveau correspondant

Et après?

- A 18 ans, chaque Jeune Arbitre devra au minimum suivre un complément de formation relatif à la responsabilité
- En fonction de son cursus, chaque Jeune Arbitre se verra attribuer par la CRA tout ou partie de la qualification d'Arbitre Régional, et proposer un éventuel complément de formation

Les outils de mise en œuvre

- [Vidéoclip](#) de promotion de la fonction d'Arbitre réalisé par la CCA
- Intégration de la fonction de Jeune Arbitre dans le « Livret de Formation Arbitres »
- création d'une base de données par ligue des Jeunes Arbitres





Les outils

- Edition du « Mémento du Jeune Arbitre »

SIGNAUX DE COURSE



SIGNAUX DE COURSE

L'INFORMATION À TERRE OU SUR L'EAU



INFORMATION DES CONCURRENTS - PAVILLON I

Quand le pavillon I est envoyé à terre, une information est communiquée aux concurrents, elle est affichée sur le tableau d'affichage. Indiquer ici l'emplacement du tableau d'affichage ; quand il est envoyé sur l'eau, il signifie « venez à portée de voix ou suivez ce bateau »



RETARD - APERÇU

Si le comité de course ne peut pas donner le départ des courses à l'heure prévue dans le programme, il envoie un aperçu avec deux signaux sonores pour prévenir les concurrents de ce retard. Lorsqu'il est prêt à donner le départ, il affale l'aperçu avec un signal sonore. Ce signal peut être fait à terre ou sur l'eau.



RETARD - APERÇU SUR A

Si le comité de course ne peut pas donner le départ des courses à l'heure prévue dans le programme, il envoie un aperçu sur A avec deux signaux sonores pour signaler que les courses dont le départ n'a pas été donné sont retardées. Ces signaux indiquent qu'il n'y aura plus de courses aujourd'hui.



Ce signal peut être fait à terre ou sur l'eau.

Attention, quand il a été envoyé, il est trop tard pour changer d'avis...

INFORMATION SUR L'EAU



RETARD ET RETOUR - APERÇU SUR H

Si le comité de course ne peut pas donner le départ des courses à l'heure prévue dans le programme, il envoie un aperçu sur H avec deux signaux sonores pour signaler que les concurrents sont invités à rentrer à terre. Lorsque le départ n'a pas été donné, il fera des signaux sonores à terre.



ANNULATION - PAVILLON N

Une fois le départ donné, le comité de course peut annuler les courses. Il envoie alors le pavillon N avec 3 signaux sonores pour prévenir les concurrents. Les concurrents doivent alors revenir sur la zone de départ. Lorsque le comité est prêt à donner un nouveau départ, il affale le pavillon N avec un signal sonore, et le signal d'avertissement sera fait 1 minute après.



ANNULATION - PAVILLONS A SUR H

Une fois le départ donné, le comité de course peut annuler les courses et demander aux concurrents de rentrer à terre. Il envoie alors le pavillon N sur H avec 3 signaux sonores pour prévenir les concurrents. Les concurrents doivent rentrer à terre et attendre les instructions du comité de course.



ANNULATION - PAVILLONS A SUR A

Si le comité de course envoie les pavillons N sur A avec deux signaux sonores, il informe les concurrents qu'il annule les courses. Il n'y aura pas d'autres départs dans la journée.



Attention, quand ils ont été envoyés, il est trop tard pour changer d'avis...

LES DÉPARTS

Ligne de départ : La ligne de départ est constituée entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du concurrent (forme et couleur à préciser...).

SIGNAL D'AVERTISSEMENT - PAVILLON DE LA CLASSE

Envoi 5 minutes avant le départ avec un signal sonore.



SIGNAL PRÉPARATOIRE RECOMMANDÉ - PAVILLON P

Envoi 4 minutes avant le départ avec un signal sonore.

Affalé 1 minute avant le départ avec un signal sonore long

PAVILLON DE CLASSE

Affalé avec un signal sonore, c'est le départ.



RAPPEL INDIVIDUEL (RCY 29.1) - PAVILLON X

Si un ou plusieurs bateaux, identifiés, partent avant le signal de départ, le pavillon X sera envoyé, avec un signal sonore. Il sera affalé dès que ces bateaux seront revenus du côté prédépart mais pas plus de 4 minutes après son signal de départ.



RAPPEL GÉNÉRAL (RCY 29.2) - 1ER SUBSTITUT

Si des bateaux non identifiés partent avant le signal de départ, le comité de course signalera un rappel général, avec l'envoi du 1er substitut et deux signaux sonores. Les concurrents doivent revenir pour prendre un nouveau départ.

Lorsque le comité est prêt à donner un nouveau départ, il affale le 1er substitut avec un signal sonore et le signal d'avertissement sera fait une minute après.

Les connaissances de base sont rappelées, dans un langage compréhensible...

Les mesures d'accompagnement

- Dotation Vestimentaire
 - Un T-shirt remis dès la première journée
 - Une Veste remise dès la 2^{ème} journée
- Communication Interne :
 - Vidéoclip
 - Distribution du Mémento Jeune Arbitre
 - Distribution du livret de formation Arbitres
- Communication Externe :
 - Via le site internet de la FFVoile
 - Via le site internet de chaque CRA



